

Jeudi 9 janvier 2020

Remboursement des abonnements TER pour les usagers

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, note avec satisfaction que la SNCF ait proposé de prendre à sa charge l'indemnisation totale des usagers abonnés du réseau TER de Bourgogne-Franche-Comté pour le mois de décembre en raison du mouvement de grève, comme elle le souhaitait.

Par courrier en date du 8 janvier 2020, Franck Lacroix, Directeur Général TER de la SNCF, propose aux Conseils régionaux de rembourser totalement les voyageurs ayant souscrit un abonnement pour le mois de décembre (abonnement annuel, mensuel ou hebdomadaire).

Ce remboursement prendra la forme d'un mois d'abonnement offert aux 15 000 usagers TER de la Région ayant un abonnement. Les modalités seront communiquées dès le 15 janvier prochain.

Attachée à la qualité du service rendu à nos concitoyens en matière de mobilités, la Région Bourgogne-Franche-Comté estime normal que les usagers du réseau TER, déjà lourdement impactés dans leurs déplacements durant les grèves depuis le 5 décembre, ne soient pas en plus pénalisés financièrement.

Elle y sera tout aussi vigilante en ce mois de janvier si la circulation des trains ne s'améliore pas.

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08